

/ BOUGEONS LES LIGNES /

EGALITÉ FEMMES - HOMMES

Comment intégrer
le souci de
l'égalité femmes -
hommes dans vos
actions en
politique de la
ville ?



/
GUIDE METHODOLOGIQUE

L'ÉGALITÉ COMME PRIORITÉ TRANSVERSALE DES CONTRATS DE VILLE

Dès 2014, l'ex CGET (ANCT) préconisait dans son cadre de référence une évolution des pratiques favorables à l'égalité. L'égalité femmes - hommes était depuis lors une thématique transversale aux contrats de ville. Depuis la loi de Finances 2019, l'égalité femmes - hommes est devenue une priorité transversale des contrats de ville. La Note technique du 7 août 2019 relative à la mise en place d'une approche budgétaire intégrée relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la programmation des crédits de la politique de la ville émanant du CGET encourage l'expérimentation de budgets intégrant l'égalité (BIE) femmes - hommes dans le cadre des contrats de ville.

OUTILLER LES ACTEURS/TRICES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2019, Villes et Territoires Occitanie a piloté un 1er cycle de formation ouvert aux chef.fes de projets, agents de l'Etat et quelques opérateurs ciblés. Claudy Vouhé chargée de missions pour L'Être Égale en a assuré l'animation. Cette formation avait donné lieu à un dossier dans lequel vous pouvez retrouver les principaux concepts et outils pour opérationnaliser l'éga-conditionnalité (égalité femmes-hommes dans les budgets).



Cette année, nous avons renouvelé le cycle de formation en le rendant plus opérationnel pour les associations qui, quel que soit leur champ d'actions, doivent désormais mesurer l'impact de leurs actions sur l'égalité entre les femmes (filles) et les hommes (garçons). Claudy Vouhé s'est chargée de l'animation de cette formation.

Ce guide, co-écrit par Villes et Territoires Occitanie et L'Être Égale, contient tous les outils nécessaires au montage d'un projet sensible à l'égalité des sexes.

LE GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Nous avons choisi de capitaliser ce second cycle à travers un guide très opérationnel, bâti autour d'une étude de cas réelle, revisitée pour les besoins de la formation. Nous l'avons appelée "Bougeons les lignes", déposée par l'association Tous un but (via un Cerfa, dans le cadre de l'appel à projet d'un contrat de ville de l'Hérault).

Plutôt que de décliner les concepts et outils dans l'ordre chronologique de l'atelier, nous les avons recyclés autour des grandes étapes du montage d'une action "type". Dans la démarche de la cotation du BIE, nous tentons d'expliquer, à travers cette étude de cas, comment une action de catégorie G0 (action ne tenant pas compte de l'égalité) peut atteindre la catégorie G1 (action non spécifique à l'égalité mais qui intègre cette thématique de manière transversale). Nous espérons ainsi faciliter l'appropriation des apports « théoriques » et méthodologiques, que vous soyez instructeur/trice ou opérateur/trice.

L'introduction rappelle les principes du BIE, présente l'étude de cas et la grille d'analyse.

Dans la première partie, nous abordons les critères qu'un·e instructrice·teur au sein d'une collectivité va utiliser pour évaluer l'action "Bougeons les lignes", et lui octroyer la cotation G0, G1 ou G2. Nous sommes en année 1 du BIE. La collectivité a décidé de coter les projets sans pénaliser les actions G0. Elle propose plutôt de faire le point des projets soumis et d'accompagner les opérateurs/trices dans l'amélioration de leurs actions.

Dans la seconde partie, l'association "Tous un but" a déposé son projet au contrat de ville (action récurrente). Un échange a lieu entre le comité technique et l'association qui doit "revoir sa copie" pour atteindre la catégorie G1. Nous présentons les réflexions et outils pour y parvenir.

La troisième partie "Pour conclure", présente la version remaniée du projet.

Ce livret contient les outils de base nécessaires au montage d'un projet sensible à l'égalité entre femmes (filles) et hommes (garçons) .

ÉTAPE PAR ÉTAPE L'ÉTUDE DE CAS

- 05** DÉCODAGE
Catégories G0, G1, G2 (G = genre)
- 06** GRILLE D'ÉVALUATION
La grille nationale d'évaluation (ANCT)
- 07** ÉTUDE DE CAS
"Bougeons les lignes"
- 10** VOUS ÊTES INSTRUCTEUR/TRICE
Comment catégoriser les projets ?
- 19** VOUS ÊTES OPÉRATEUR/TRICE
Comment prendre en compte l'EFH ?
- 31** PROJET REMANIÉ
Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1
- 38** POUR CONCLURE
Quelques remarques de conclusion
- 42** POUR ALLER PLUS LOIN
Ressources documentaires numériques

DÉCODAGE DES CATÉGORIES G0, G1, G2 (G = GENRE)

Le budget intégré à l'égalité femmes-hommes (BIE) permet d'interroger si, et comment, la distribution des crédits d'intervention de la politique de la ville contribue à renforcer ou à diminuer les inégalités entre les sexes. Pour ce faire, l'ensemble des projets soumis au financement de l'Etat, déposé par les opérateurs-trices dans le cadre de l'appel à projets des contrats de ville doit être analysé selon certains critères, puis catégorisé en G0, G1 ou G2. Cette catégorisation est une aide à la décision budgétaire.

G0 Pas de prise en compte de l'égalité dans l'action

G1 L'égalité est un **objectif secondaire et ou significatif** de l'action

G2 L'égalité est l'**objectif principal** de l'action

LA GRILLE D'ÉVALUATION NATIONALE

Annexe 4 de la note du 7 août 2019, conçue comme référence au niveau national, permettant de guider l'instruction des projets sous l'angle de l'égalité femmes/hommes

OUI **NON**
✓ ✓

DIAGNOSTIC

1. Y a-t-il eu un diagnostic genré dans la construction du projet ?
2. S'est-on posé la question de la place des femmes dans cette phase ?

PROJET

1. Les objectifs du projet répondent-ils aux besoins identifiés dans le diagnostic aussi bien des femmes que des hommes ?
2. Le projet apporte-t-il des avantages aussi bien aux femmes qu'aux hommes ?
3. S'il s'agit d'une action non-mixte, favorise-t-elle l'émancipation ?
4. Les actions prévues impliquent-elles la participation à parité des femmes et des hommes ?
5. Des mesures sont-elles prévues pour garantir un équilibre entre hommes et femmes dans les activités ? (Exemple : quota)
6. A-t-on pris en compte les stéréotypes ou les freins qui empêchent les femmes et les hommes de prendre pleinement part aux l'activités ?
7. A-t-on considéré l'incidence négative potentielle de l'action ? (Exemple : travail accru des femmes ou isolement social des hommes)
8. Des actions complémentaires sont-elles prévues pour favoriser l'égalité du projet ? (Exemple : formation spécifique, recherche complémentaire de partenariats)
9. Les acteurs/partenaires qui réalisent l'action possèdent-ils des compétences requises et les outils en matière de perspective genre, ou disposent-ils d'expériences en la matière ?
10. Les acteurs ont-ils bénéficié d'une formation ?
11. Les acteurs envisagent-ils une formation ?
12. La parité femmes - hommes est-elle assurée dans la conduite de l'action (professionnels / bénévoles)
13. La parité femmes - hommes est-elle assurée dans la gouvernance de la structure porteuse ?

INDICATEURS DE SUIVI

1. Un outil de collecte des données concernant les bénéficiaires du projet par sexe et par âge est-il prévu ?
2. Les indicateurs autres que le décompte femmes-hommes sont-ils proposés ?

BUDGET

1. Les ressources financières permettent-elles au projet de profiter aussi bien aux hommes qu'aux femmes ?
2. Le budget comprend-il la formation à la perspective genre ou l'engagement temporaire d'un consultant dans ce domaine ?

Cette grille est indicative. Elle vise à apprécier la prise en compte de l'égalité femmes - hommes dans les actions financées par la politique de la ville

ÉTUDE DE CAS

Le contexte

LA COLLECTIVITÉ DÉCIDE DE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

La collectivité a décidé de soutenir de moins en moins de projets G0 et d'appuyer les projets G1. L'appel à projet l'a clairement indiqué d'ailleurs. La collectivité ne veut cependant pas s'inscrire dans une démarche "punitif" mais bien dans un accompagnement à ses opérateurs/trices, en adoptant une posture pédagogique. Elle décide de réunir un comité technique regroupant les divers partenaires du contrat de ville, et d'instruire collectivement les projets déposés sous l'angle de l'égalité femmes - hommes. Le comité technique évalue donc les dossiers en s'appuyant sur la grille nationale d'indicateurs (cf. p.06) et la cotation en trois catégories. Ce comité technique se réunit très en amont de la clôture de l'appel à projets, de manière à ce que les opérateurs dont le projet est coté G0, puissent bénéficier d'un retour critique et aient le temps de renforcer le contenu de leur projet.

L'ASSOCIATION "TOUS UN BUT" EST INVITÉE À RETRAVAILLER SON PROJET POUR L'ÉLEVER AU RANG DE G1

L'association "Tous un but" a déposé un dossier qui est soumis à l'évaluation du comité technique. La conclusion de cette lecture est que le projet s'avère trop faible pour relever du G1. Le comité technique en informe l'association concernée, en lui indiquant les points qui peuvent être améliorés. L'association "Tous un but" est alors invitée à retravailler à nouveau son projet puis de le soumettre à nouveau à la collectivité et ses partenaires du contrat de ville. Dans les deux pages qui suivent, vous découvrirez le projet tel que l'association "Tous un but" l'a déposé dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville.

ÉTUDE DE CAS

Projet "Bougeons les lignes"

Identification de l'association et moyens humains

L'association Loi 1901 "Tous un but" intervient dans 3 quartiers de la métropole sur les publics jeunes pour la création d'un cadre de vie positif et rassurant pour les habitants des QPV. Elle est composée d'1 directeur, 1 responsable insertion, 3 éducateurs sportifs diplômés d'Etat, et 2 animateurs BAFA.

Au total 7 EPT. Elle porte depuis 7 ans l'action "Bougeons les lignes" qui vise à faciliter l'insertion économique des jeunes par la pratique sportive et de la découverte de l'entreprise.

Objet de la demande

Intitulé : Bougeons les lignes (Action récurrente, menée depuis 5 ans).

Objectifs : L'action pallie le manque d'offre en matière d'éducation, de loisir et d'accompagnement. Elle renforce l'emploi et la création d'entreprises des jeunes (14 à 25 ans) par la pratique sportive, l'accès à la qualification et l'expérience professionnelle (stages, alternance, emploi). Elle donne les mêmes chances de réussite aux filles qu'aux garçons.

Description : Les quartiers d'intervention sont caractérisés par des niveaux en hausse de délinquance et de marginalisation et un taux important de chômage des jeunes. On y constate un faible niveau de qualification et beaucoup de décrochage scolaire, et des enjeux de nutrition (obésité des jeunes). Les habitants veulent retrouver l'espace public, dominé par les trafics de drogue. La dynamique partenariale au sein des quartiers est faible.

L'action est constituée de trois volets

Le volet Sport et découverte (6-17 ans) veut faciliter l'insertion sociale et professionnelle via les valeurs du sport et la création de lieux de vie au cœur des quartiers. Les activités : organisation de tournois de foot et de basket contre des clubs locaux et/ou des équipes d'entreprises partenaires, aménagement (fresque, banderoles). La partie "découverte" permet aux jeunes de découvrir de nouveaux sports (marche athlétique, patinoire, Tchouckball, boxe, crossfit), lieux (camps de vacances) ou activités (matches de hauts niveaux, parcs d'attraction en France et étranger). Elle développe l'ouverture d'esprit et donne l'opportunité de sortir du quartier.

Le volet Insertion (14-25 ans) propose un accompagnement vers l'emploi ou la création d'entreprises. Elle met les jeunes en lien avec les acteurs du territoire et les entreprises partenaires de l'association (pour des stages, des jobs d'été) et les accompagne individuellement et collectivement (ateliers, visites d'entreprises etc..). L'ambition est d'augmenter l'égalité des chances face à l'emploi pour des jeunes des QPV en leur donnant tous les outils nécessaires pour réussir leurs parcours social et professionnel. En 2019, 44 jeunes ont été accompagnés, dont 17 filles.

Le volet Filles aussi (6-18 ans) existe depuis 5 ans suite au constat de la désertion des filles à l'adolescence. Les objectifs sont de donner les mêmes chances de réussite aux filles qu'aux garçons, pour qu'elles se retrouvent entre elles pour pratiquer une activité sportive (football féminin et hip-hop), de promouvoir la place des filles au sein du quartier, de participer à leur émancipation et de réduire l'inégalité entre filles et garçons par l'accompagnement socio-professionnel : visites d'entreprises pour lutter contre les stéréotypes sur certains métiers, sorties sportives (France et étranger) : matchs et tournois de football féminin, rassemblement rugby Féminin, match de Basket Ball. Au final, il s'agit de casser les stéréotypes dans le sport ou dans les métiers.

Pour ces trois volets, les professionnels rencontrent les parents et la famille (grands frères et grandes sœurs) du jeune, afin d'échanger sur sa scolarité, d'impliquer les parents, et de faire connaître la finalité de l'association, etc.

Bénéficiaires

350 jeunes sur 3 QPV (140 filles et 210 garçons) : 245 (6-15 ans), 70 (15-17 ans) et 35 (18-25 ans).

Moyens humains et matériels (et budget)

230 000 euros : 70% au volet sportif et 30% au volet insertion.

70% du temps de 7 EPT/intervenants ponctuels pour ateliers stéréotypes femme/homme/location de minibus pour sorties locales + étranger/organisation d'événements (location espaces ...)/communication et fournitures/tenu des animateurs/assurances et loyers/autres.

Évaluation - indicateurs à mesurer

Volet sportif :

- Pourcentage d'inscrits : objectif = 350
- Nombre de sorties/actions
- Nombre de jeunes des QPV (au moins 80%)
- Nombre moyen par tranche d'âge
- Pourcentage de filles : objectif = 40%

Volet insertion :

- Nombre et taux de participants, âge, % filles, niveaux d'étude
- Nombre d'expériences professionnelles en entreprise
- Nombre et temps dédié aux entretiens individuels
- Nombre de visites d'entreprises et de formation réalisées
- Nombre de jeunes en formation
- Nombre de jeunes accompagnés
- Situation des jeunes à l'issue du programme

Volet filles aussi :

- 80 en 2020 (69 jeunes en 2019).

Que vous soyez opératrice.teur ou instructrice.teur, pour utiliser au mieux ce manuel, nous vous conseillons d'imprimer les deux pages du projet et la grille transmise au niveau national (cf. p. 6 du présent document).

PREMIÈRE PARTIE

Vous êtes instructeur/trice

Vous devez évaluer le projet “Bougeons les lignes” en appliquant la grille du CGET.

Cet outil suit la grille nationale de référence présentée en introduction de ce dossier, et précise, pour chaque question (colonne 1), les éléments à rechercher (colonne 2), l'analyse que vous pouvez faire à partir des éléments du projet déposé (colonne 3) et la réponse OUI/NON à la question posée (colonne 4).

LA QUESTION	CE QUE VOUS RECHERCHEZ	VOTRE ANALYSE BASÉE SUR LA DESCRIPTION DU PROJET	RÉPONSE À LA QUESTION (OUI, NON, RELATIVE)
LE DIAGNOSTIC			
1. Y-a-t-il eu un diagnostic genré dans la construction du projet ? S'est-on posé la question de la place des femmes dans cette phase ?	Informations qualitatives et quantitatives sur l'égalité femmes - homme, indicateurs sexo-spécifiques, énoncé d'une problématique EFH constatée sur le quartier	Pas d'indicateurs sexo-spécifiques : les problématiques énoncées ne présentent pas les impacts différenciés du contexte social sur les conditions de vie ou d'accès aux ressources/services des filles/garçons. Un constat flou et sans explication d'une « désertion » des filles (de quoi ? causes ?) dans le volet spécifiquement dédié aux filles (pas dans le diagnostic général).	NON
LE PROJET			
2. Les objectifs du projet répondent-ils aux besoins identifiés dans le diagnostic aussi bien des femmes que des hommes ?	L'intention clairement énoncée du projet de contribuer spécifiquement ou de manière transversale à l'EFH. Si le diagnostic présente des enjeux EFH, sont-ils reflétés dans les objectifs ? Si les objectifs parlent d'EFH, est-ce justifié par rapport au diagnostic ? L'identification d'un problème, de ses causes donnent lieu à des actions qui agissent sur la ou les causes du problème	L'action précise vouloir “donner les mêmes chances de réussite aux filles qu'aux garçons”. Objectif flou “tombé du ciel” et pas argumenté dans le diagnostic. Le volet 2 “insertion” mentionne la participation des filles mais quantitativement seulement et sans explication du % visé. Le volet 3 “les filles aussi” regroupe l'essentiel des enjeux et intentions liés aux filles. L'EFH est peu transversalisée dans le projet.	OUI MAIS de manière marginale, des intentions qui restent floues et pas de transversalité
3. Le projet apporte-t-il des avantages aussi bien aux femmes qu'aux hommes ?	Précisions sur les bénéfices de l'action pour différents publics ciblés avec des informations quantitatives et/ou qualitatives sexo-spécifiques	Le projet souhaite apporter des avantages aux deux sexes mais ... <u>Le 1er volet</u> ne dit rien sur l'EFH. <u>Le 2ème volet</u> mentionne la répartition quantitative filles/garçons sans l'expliquer (pourquoi moins de filles que de garçons ?) et sans préciser les avantages en termes qualitatifs. <u>Le 3ème volet</u> est 100% filles mais n'explique pas pourquoi et n'indique pas si les avantages dans ce volet seront les mêmes pour les filles que les avantages aux garçons dans les autres volets (par exemple sur la formation et l'insertion professionnelle)	OUI MAIS surtout qualitativement et de manière inégale entre les volets ... Trop peu d'éléments pour jauger l'équité de ces avantages

PREMIÈRE PARTIE

Vous êtes instructeur/trice

LA QUESTION	CE QUE VOUS RECHERCHEZ	VOTRE ANALYSE BASÉE SUR LA DESCRIPTION DU PROJET	RÉPONSE À LA QUESTION
LE PROJET			
<p>4. S'il s'agit d'une action non-mixte, favorise-t-elle l'émancipation ?</p> <p>On peut parler de mixité lorsqu'il y a au moins de 30% de filles ou 30% de garçons dans l'action.</p>	<p>Des éléments qui expliquent la non-mixité (choisie ou subie). Si la non-mixité est choisie, des éléments doivent expliquer pourquoi et en quoi ce choix favorise l'EFH dans la démarche du projet ? La stratégie de la non-mixité vers la mixité doit éventuellement être expliquée. Si la non-mixité est subie, elle doit être expliquée dans le diagnostic!</p>	<p>Globalement le projet vise la mixité dans la participation (140 filles et 210 garçons) mais sans expliquer le différentiel et sans répercuter la mixité sur les tranches d'âge. La mixité du volet 1 est annoncée dans l'indicateur (40% de filles visées) mais n'est pas expliquée. La mixité du volet 2 n'est pas chiffrée (on indique seulement que le pourcentage de filles sera un indicateur). La mixité relative de ce volet de l'action dans l'année N-1 (44 jeunes dont 17 filles) n'est pas expliquée et pas comparée au nombre de garçons. Rien dans le diagnostic ni dans les enseignements tirés d'une action reconduite ne permet de justifier la non-mixité du volet 3.</p>	<p style="text-align: center;">NON</p> <p>Deux volets sont relativement mixtes mais sans explications et/ précisions (choix stratégique ou état de fait?)</p> <p>L'impact attendu de la non-mixité du volet 3 sur l'émancipation des filles n'est pas expliqué.</p>
<p>5. Les actions prévues impliquent-elles la participation à parité des femmes et des hommes?</p>	<p>Données sur la participation sexospécifique (et de préférence intersectionnelle) aux actions et explications si la parité n'est pas prévue.</p>	<p>Le projet cible globalement plus de garçons (210) que de filles (140), avec des variantes peu explicites entre les 3 volets. Volonté d'une progression dans la participation des filles, mais l'action compte surtout sur le volet 3 (100% filles) pour y arriver.</p>	<p style="text-align: center;">NON</p>
<p>6. Des mesures sont-elles prévues pour garantir un équilibre entre hommes et femmes dans les activités ? Exemple : quotas</p>	<p>Des détails sur les initiatives projetées pour éviter la sous/sur-représentation de l'un des 2 sexes, équilibrer les taux de participation etc. en fonction du diagnostic et des objectifs annoncés sur l'EFH</p>	<p>Le public masculin est globalement priorisé (210 contre 140), avec un objectif chiffré (40% de filles pour le volet 1), un pourcentage inconnu pour le volet 2, et 100% pour le volet 3</p>	<p style="text-align: center;">NON</p> <p>L'augmentation de la participation des filles est a priori programmée, mais le comment n'est pas exprimé sur la totalité des 3 volets de l'action</p>
<p>7. A-t-on considéré l'incidence négative potentielle de l'action ? Exemple : travail accru pour les femmes ou isolement social des hommes</p>	<p>Des éléments d'expérience tirés d'une action (surtout si elle est reconduite), des données ou indicateurs qui analysent des effets inattendus négatifs de l'action sur un Groupe/sexes, en marge de la réussite globale de l'action.</p>	<p>Pour cette action reconduite depuis 5 ans, aucune évidence d'un travail en préambule sur les inégalités EFH mentionnées en filigrane ou de conclusions analysées sur les incidences inégales sur les filles et les garçons.</p>	<p style="text-align: center;">NON</p>

PREMIÈRE PARTIE

Vous êtes instructeur/trice

LA QUESTION	CE QUE VOUS RECHERCHEZ	VOTRE ANALYSE BASÉE SUR LA DESCRIPTION DU PROJET	RÉPONSE À LA QUESTION
LE PROJET			
<p>8. A-t-on pris en compte les stéréotypes ou les freins qui empêchent les femmes ou les hommes de prendre pleinement part aux activités ?</p>	<p>Les initiatives prévues pour dépasser les freins d'accès sociaux, culturels, économiques, etc.) à l'action, éléments de la stratégie qui montrent comment l'action va travailler les causes sociétales et macrosociologiques du problème de l'EFH relevés dans le diagnostic</p>	<p>Aucune anticipation des freins d'accès à l'action globale de tou.tes et des freins plus spécifiques aux filles alors même que leur « désertion » est constatée. On ne sait pas si les actions des volets 2 et 3 tenteront de briser des stéréotypes (par exemple proposer aux garçons de pratiquer des sports dits "féminins", d'assister à des compétitions de sport de haut-niveau pratiqués par des femmes (foot, rugby).</p>	<p>NON La non-mixité centrée sur 1 volet peut même être contre-productive si c'est une solution de facilité qui perdure sans impacter la mixité dans les autres volets et dédouane l'action de se pencher sur la mixité dans la globalité du projet.</p>
<p>9. Des actions complémentaires sont-elles prévues pour favoriser l'égalité du projet ?</p> <p>Exemple : formation spécifique, recherche complémentaire, partenariats...</p>	<p>D'éventuels partenariats avec des experts EFH, des actions visant spécifiquement à lever les freins potentiels à l'égalité au sein du projet</p>	<p>Le volet 3 semble concentrer la "solution" mais sans explication sur l'articulation de ce volet avec les deux autres, ou d'informations sur la stratégie globale au vu de la participation historique filles-garçons dans le projet.</p> <p>Des ateliers anti-stéréotypes de genre sont proposés aux filles dans le volet 3, pas aux garçons ou en mixité dans les autres volets !</p>	<p>NON</p>
<p>10. Les acteurs ou partenaires qui réalisent l'action possèdent-ils les compétences requises et outils en matière de perspective genre, ou disposent-ils d'expériences en la matière ?</p>	<p>Compétences et expériences en EFH des personnes engagées dans l'action : les salarié-es ou bénévoles de l'association, les prestataires, les partenaires ...</p>	<p>Aucune précision n'est apportée sur ce point.</p>	<p>NON Des prestataires externes animeront l'atelier contre les stéréotypes et l'EFH (volet 3), ce qui laisse supposer que les compétences n'existent pas en interne</p>

PREMIÈRE PARTIE

Vous êtes instructeur/trice

LA QUESTION	CE QUE VOUS RECHERCHEZ	VOTRE ANALYSE BASÉE SUR LA DESCRIPTION DU PROJET	RÉPONSE À LA QUESTION
LE PROJET			
11. Les acteurs ont-ils bénéficié d'une formation EFH ?	Profil des professionnel·les, éléments précisant les compétences mobilisées pour mener à bien l'action	Aucune précision n'est apportée sur ce point	RIEN NE PERMET D'Y REpondre
12. Les acteurs envisagent-ils une formation sur l'EFH ?	Précision dans le dossier d'un tel projet de formation interne ou externe	Aucune précision n'est apportée sur ce point	RIEN NE PERMET D'Y REpondre
13. La parité femmes-hommes est-elle assurée dans la conduite de l'action (professionnel·les/ des bénévoles) ?	Répartition sexuée des professionnel·les / bénévoles engagé·es aux différentes étapes et dimensions du projet	Les professionnels sont présentés au masculin. S'agit-il de la règle grammaticale qui induit la tournure masculine dès qu'un groupe est mixte, ou d'une équipe strictement masculine ? Le projet ne mentionne pas l'importance de réfléchir aux sexes des intervenant·es (animation, entreprises ...) dans les volets 1 et 2, d'échanger avec les mères et les pères, et les frères sur le thème de l'EFH.	RIEN NE PERMET D'Y REpondre
14. La parité femmes-hommes est-elle assurée dans la gouvernance de la structure porteuse ?	Détail sur le profil sexué de l'organigramme (CA, bureau, adhérent·es)	Aucune indication (cf. réponse Q13)	RIEN NE PERMET D'Y REpondre

PREMIÈRE PARTIE

Vous êtes instructeur/trice

LA QUESTION	CE QUE VOUS RECHERCHEZ	VOTRE ANALYSE BASÉE SUR LA DESCRIPTION DU PROJET	RÉPONSE À LA QUESTION
LES INDICATEURS DE SUIVI			
<p>15. Un outil de collecte des données concernant les bénéficiaires du projet par sexe et par âge est-il prévu ?</p>	<p>Conception et utilisation d'un registre de suivi, d'une enquête auprès des bénéficiaires, de feuilles de présence, etc.</p>	<p>Les données à recueillir ne croisent pas sexe et âge, et se focalisent sur la participation par volet. Ce sont des indicateurs d'activités (nombre de sorties etc.)</p>	<p>RIEN NE PERMET D'Y REPENDRE</p>
<p>16. Les indicateurs autres que le décompte femmes-hommes sont-ils proposés ?</p>	<p>Des indicateurs sur le profil social, familial, économique des bénéficiaires, indicateurs qualitatifs au terme de l'action.</p>	<p>Le seul indicateur concernant l'impact est dans le volet 1 "Situation des jeunes à l'issue du programme" et n'est pas sexo-spécifique. Une base de départ pour comparer la situation avant/après le projet existe-t-elle ? Des indicateurs précisent une répartition des jeunes selon leur situation au terme de l'action mais « filles » et « garçons » sont ensuite homogénéisés (pas de précision sur d'autres éléments identitaires statut familial par exemple).</p>	<p>OUI MAIS insuffisant</p>
LE BUDGET			
<p>17. Les ressources financières permettent-elles au projet de profiter aussi bien aux hommes qu'aux femmes ?</p>	<p>Analyse de la répartition des budgets (représentant les moyens humains, logistique etc. engagés) par dimension de l'action et selon le sexe des bénéficiaires. La masse salariale peut aussi s'analyser de manière sexospécifique si le sexe des équipes est connu (égalité professionnelle)</p>	<p>Difficile à déterminer en l'absence de précision sur la répartition sexuée des bénéficiaires et des intervenant-es de chaque volet. Le budget fait abstraction de la ligne spécifiquement dédiée au volet 3 consacré aux filles.</p>	<p>RIEN NE PERMET D'Y REPENDRE</p>
<p>16. Le budget comprend-il la formation à la perspective genre ou l'engagement temporaire d'un consultant dans ce domaine?</p>	<p>Ligne budgétaire dédiée à la formation / sensibilisation à l'EFH</p>	<p>Des ateliers d'EFH destinés aux filles (volet 3) sont programmés mais le budget n'est pas spécifié. En interne, aucune ligne budgétaire ne semble allouée à une formation ou à une analyse "genrée" des pratiques professionnelles.</p>	<p>NON Pour les bénéficiaires (filles, pas garçons) mais pas pour les équipes</p>

PREMIÈRE PARTIE

Vous êtes instructeur/trice

QUELLE COTATION ?

**QUELLE
COTATION
G0 / G1 / G2 ?**

**Plus qu'un G0 mais
moins qu'un G1**

Le projet n'est pas un G0 car des éléments indiquent que l'EFH a été pensée MAIS ce n'est pas encore un G1 car trop d'éléments dans le diagnostic, la mise en oeuvre et le suivi, indiquent que cette dimension n'est que partiellement intégrée à l'action. Il est donc nécessaire de proposer un retour au porteur pour améliorer le projet et le faire tendre vers un vrai G1.

QUELS RETOURS FAIRE À VOS OPERATEURS/TRICES ?

- Les raisons qui motivent et justifient le projet ne sont pas clairement présentées.
- La manière dont l'action va impacter l'égalité femmes (filles) - hommes (garçons) n'est pas suffisamment évoquée.
- Les objectifs sont parfois confus et n'impliquent pas suffisamment l'enjeu de l'égalité.
- Le lien entre les objectifs et les actions ne semble pas toujours cohérent.
- Le projet ne semble pas bénéficier équitablement aux deux sexes.
- Aucune anticipation ne semble faite des potentiels freins d'accès des filles à l'action.
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation sur la base desquels vous pourrez estimer le degré de « réussite » du projet sont insuffisants. Les indicateurs ne sont pas ventilés selon le sexe.

DEUXIÈME PARTIE

Vous êtes opérateur/trice

L'appel à projet du contrat de ville est lancé.

Dans cet appel à projet, la collectivité et ses partenaires (financeurs) du contrat de ville annoncent son souhait de financer des actions qui feront la promotion de l'égalité entre les sexes : des actions permettant de faire évoluer les stéréotypes de genre, des actions favorisant l'évolution de la place des femmes dans la société, des actions qui renforcent l'accès des femmes à leurs droits.

La collectivité a joint à cet appel à projets un document :

1. La grille d'indicateurs nationale de référence dont elle se servira pour évaluer votre projet en matière d'impact sur l'égalité femmes (filles) - hommes (garçons). Cette grille a été envoyée par l'Agence Nationale pour les Cohésion des Territoires (ANCT) et elle est indicative. Cela signifie que les financeurs peuvent s'y référer comme ils le souhaitent. Vous devez retenir que tout ou partie de ces indicateurs servira à l'évaluation de vos projets. Vous devez donc y être attentif/ves. (reportez-vous à la grille de la page 6 du présent document).

Vous avez déposé un projet dans le cadre de la programmation du contrat de ville.

En réponse vous recevez un courrier qui vous indique qu'en l'état votre projet ne peut pas être retenu pour les raisons exposées ci-après :

- Les raisons qui motivent et justifient le projet ne sont pas clairement présentées.
- La manière dont l'action va impacter l'égalité femmes (filles) - hommes (garçons) n'est pas suffisamment évoquée.
- Les objectifs sont parfois confus et n'impliquent pas suffisamment l'enjeu de l'égalité.
- Le lien entre les objectifs et les actions ne semble pas toujours cohérent.
- Le projet ne semble pas bénéficier équitablement aux deux sexes.
- Aucune anticipation ne semble faite des potentiels freins d'accès des filles à l'action.
- Les indicateurs de suivi et d'évaluation sur la base desquels vous pourrez estimer le degré de « réussite » du projet sont insuffisants. Les indicateurs ne sont pas ventilés selon le sexe.

En l'état votre projet est évalué comme n'étant pas un GO mais ne répondant pas non plus aux conditions requises pour relever du G1. Le comité technique vous invite donc à revoir le contenu de votre projet, en prenant en compte les remarques qu'il vous formule.

PREMIÈRE ÉTAPE

Intégrer l'égalité femmes/hommes dans le diagnostic

Une action répond toujours à un besoin des habitant.es, à un problème à résoudre ou du moins à atténuer. Le diagnostic doit donc poser des constats, mais aussi les quantifier et les expliquer. Vous ne devez pas affirmer l'existence d'un besoin ou d'un problème sans vous en justifier.

Le retour de l'instruction mentionne que "le diagnostic ne présente pas d'éléments sur l'égalité femmes-hommes et ne précise pas la pertinence de cet enjeu pour le projet". Dans le projet déposé, vous justifiez ainsi l'action :

Les quartiers d'intervention sont caractérisés par des niveaux en hausse de délinquance et de marginalisation et un taux important de chômage des jeunes. On y constate un faible niveau de qualification et beaucoup de décrochage scolaire, et des enjeux de nutrition (obésité des jeunes). Les habitants veulent retrouver l'espace public, dominé par les trafics de drogue. La dynamique partenariale au sein des quartiers est faible.

Le diagnostic n'explique pas si :

- Filles et garçons sont concerné·es avec la même intensité ou pour les mêmes raisons par les problématiques soulevées.
- Ces problématiques impactent la vie et le parcours des filles et des garçons de manière différente.
- Des stéréotypes particuliers entravent l'accès des filles (ou des garçons) à des ressources ou services que votre projet souhaite travailler (accès au sport, à la culture, à l'emploi ...).
- Des solutions ont déjà été mises en place contre les inégalités femmes - hommes, et avec quels succès ou échecs (surtout dans le cas d'une action reconduite).

Le diagnostic aurait par exemple pu souligner que :

- Les données de l'Insee montrent que le chômage des garçons est plus élevé que celui des filles mais que les filles occupent plus souvent des postes précaires et très stéréotypés (ménage, aide à la personne, hôtesse de caisse). Les garçons nécessitent un accompagnement renforcé à l'insertion professionnelle, les filles au renforcement de leurs compétences professionnelles et à l'ouverture d'un champ de possibles élargi.
- Les rencontres avec l'entourage vous ont permis d'identifier qu'il y avait une tendance des parents à limiter les déplacements de leurs filles et leur présence dans l'espace public à partir de l'adolescence. Vous en concluez que cette contrainte parentale est un frein d'accès au sport et potentiellement plus tard à l'emploi.
- L'accès à l'espace public pour les filles et les femmes est freiné par la présence majoritaire des garçons (rapports sociaux de sexe) et l'occupation de certains espaces par les trafiquants de drogue (présence insécurisante).
- Les bénéficiaires, et tout particulièrement les filles, perçoivent difficilement leurs perspectives d'avenir en dehors de la sphère privée (vie familiale) ce qui problématise ou complexifie leur motivation à s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.

PREMIÈRE ÉTAPE

Intégrer l'égalité femmes/hommes dans le diagnostic

Il existe plusieurs sources pour identifier des données sexo-spécifiques (ventilées par sexe) à intégrer dans votre diagnostic.

Les données quantitatives (chiffres)

Les chiffres issus de la statistique publique (Insee)

Ces chiffres vous permettent de poser le contexte socio-économique dans lequel vous agissez (précarité, pauvreté, emploi, démographie, etc.). Accéder aux sources de données statistiques relatives aux quartiers prioritaires. Ajoutons tout de même que toutes les statistiques ne sont pas ici ventilées par sexe.

Les données institutionnelles

Les collectivités locales, le contrat de ville, les données détenues par la délégation aux droits des femmes (DDFE), la délégation régionale aux droits des femmes (DRDFE), les rapports EFH des communes de plus de 20 000 habitants, etc.

Vos propres chiffres

Vous réalisez des bilans, des suivis chiffrés et vous constatez une problématique récurrente (exemple : vous faites de l'accueil de publics précaires auxquels vous apportez différents types d'aide. Vous constatez une forte hausse des besoins en produits d'hygiène menstruelle pour les femmes/filles).

Les données qualitatives (recueil de paroles/échanges)

Votre expertise

Mobilisez votre expertise d'usage en tant qu'acteurs de proximité : Vous êtes des expert·es d'usage des lieux sur lesquels vous menez vos actions. Votre travail de proximité avec les habitant·es vous permet de développer une connaissance fine des problématiques vécues par vos bénéficiaires, surtout lorsque vous menez des actions récurrentes. Exemple : une forte majorité des bénéficiaires que vous accompagnez dans l'accès à leurs droits ne maîtrisent pas les outils numériques. Pensez à formaliser et à vous appuyer (argumentation) sur cette connaissance fine pour poser vos constats.

Donnez la parole aux habitant·es

Les mieux placés pour exprimer des besoins sont vos bénéficiaires. La parole d'habitant·es constitue un précieux matériau dont vous pouvez vous servir pour poser vos constats ou montrer à voir une problématique. Exemple : vous questionnez votre public sur les raisons qui pourraient les faire renoncer à leur participation à l'atelier numérique que vous organisez. La plupart des bénéficiaires vous répond que le principal frein serait la présence de l'autre sexe. Cela vous invite à anticiper la mixité comme un frein à lever, ou une réalité avec laquelle il vous faudra composer.

PREMIÈRE ÉTAPE

Intégrer l'égalité femmes/hommes dans le diagnostic

Menez des recherches locales autour d'une thématique (groupes de parole, sondage ...) pour mieux comprendre les changements qui affectent l'EFH dans le quartier, suite au Covid-19 par exemple.

La crise sanitaire n'a fait qu'aggraver des inégalités sociales déjà existantes entre les habitant.es des quartiers populaires et le reste de la population française :

- Problématique du logement (exigu, insalubre) en période de confinement ;
- Des habitant.es exposé.es à plus de risques car exerçant le plus souvent des métiers "de première ligne" (personnel soignant, aides à domicile, employé-es de supermarchés, livreurs...)
- La fracture numérique (obstacle au suivi pédagogique) ;
- L'accès à la santé ;
- L'isolement ;
- Etc.

Qu'en est-il des conséquences de cette crise sur la condition plus spécifiques des femmes, sur l'égalité femmes-hommes ? Une grille de lecture toute simple peut vous aider à interroger l'enjeu de l'égalité face au Covid-19 dans le quartier dans lequel vous menez vos actions.

Questionnez les conséquences de cette crise sur la condition plus spécifiques des femmes, et sur l'égalité femmes - hommes ? Au regard de vos constats, observations, échanges avec les habitant.es, qu'est-ce que la crise du COVID-19 :

- **montre** de la répartition des rôles et des inégalités entre les sexes (pour les femmes, pour les hommes) ?
- **améliore** de la répartition des rôles et des inégalités entre les sexes (pour les femmes, pour les hommes) ?
- **aggrave** de la répartition des rôles et des inégalités entre les sexes (pour les femmes, pour les hommes) ?

Accédez (en cliquant sur l'image)
à la synthèse d'une visioconférence nationale
sur le sujet des impacts de la crise sanitaire
sur l'égalité femmes / hommes

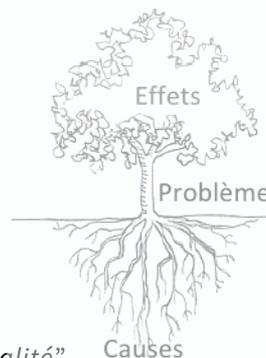


QUEL QUE SOIT LE SUJET, LES QUESTIONS UTILES À VOUS POSER

- Votre diagnostic contient-il, a minima, des données ventilées par sexe ?
- Avez-vous identifié des besoins spécifiques aux femmes/filles ou aux hommes/garçons ?
- Avez-vous identifié des difficultés vécues par les femmes/filles ou par les hommes/garçons en raison de leur sexe ?

DEUXIÈME ÉTAPE

Identifier les principaux problèmes à cibler en tenant compte de l'égalité femmes/ hommes



Le retour d’instruction note ceci

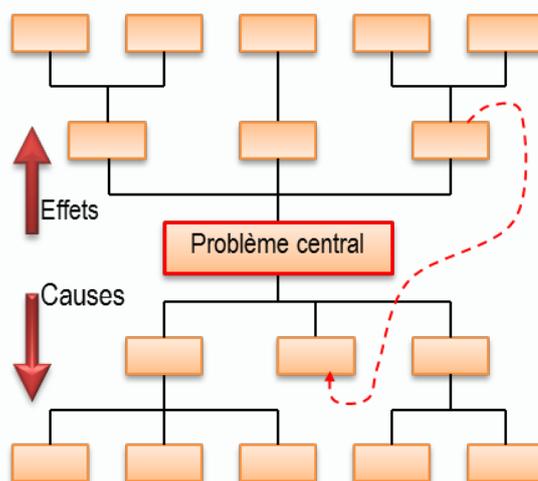
“Les objectifs sont parfois confus et n’impliquent pas suffisamment l’enjeu de l’égalité”.

Pourtant, votre projet annonce bien l’intention de donner les mêmes chances de réussite aux filles qu’aux garçons ... oui, mais il ne fournit pas d’explication sur les entraves à l’égalité des chances que vous avez pu identifier (voir diagnostic). Cette bonne intention semble donc un peu parachutée et montre une faiblesse dans la problématisation et dans le ciblage des problèmes sur lesquels vous pouvez agir.

Un problème est toujours soit la cause soit la conséquence d’autres problèmes. De quoi l’inégalité des chances que le projet semble vouloir cibler est-elle la cause ou la conséquence ? Dans le projet “Bougeons les lignes”, cette analyse n’est pas faite. Pour la réaliser, vous pouvez vous appuyer sur un outil très simple : l’arbre à problèmes.

L’arbre à problèmes

Pour agir avec efficacité et pertinence, il faut clarifier ce sur quoi vous voulez (ou pouvez) agir. Il est donc nécessaire d’analyser la nature du problème que votre action va tenter de résoudre ou d’atténuer. L’arbre à problèmes part du diagnostic. C’est un outil qui permet de hiérarchiser et de classer les problèmes repérés dans le diagnostic en “causes” et “effets”. L’exercice permet d’approfondir le diagnostic, surtout s’il est réalisé conjointement entre les équipes et les habitant-es, et de donner des priorités aux interventions.

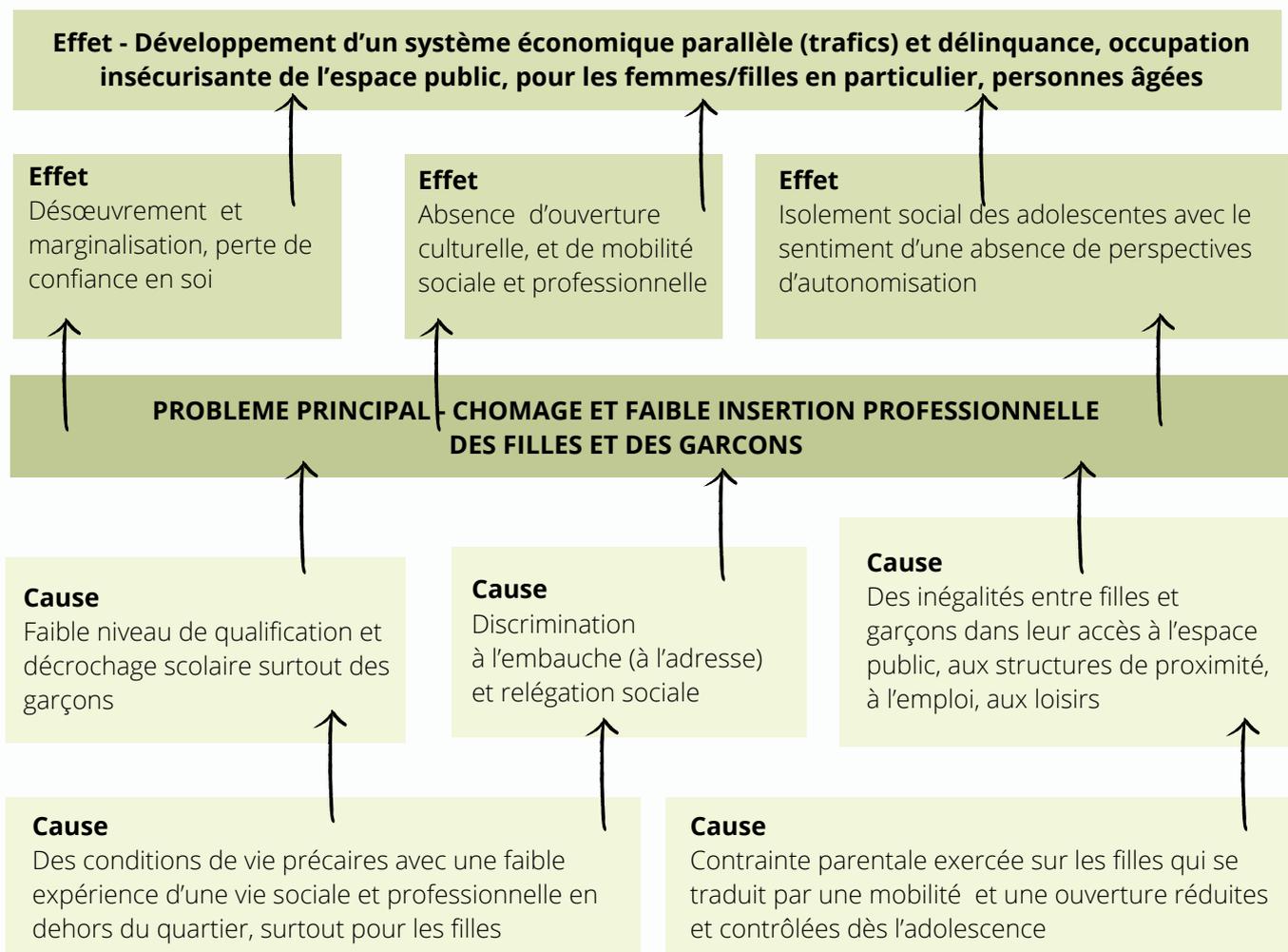


L’égalité femmes-hommes doit faire partie de cette analyse. Il faut comprendre sa relation aux problèmes, est-elle une cause ou une conséquence ... de quoi ? Au fur et à mesure que les causes et conséquences sont repérées, on se demande systématiquement “qui” est impliqué ou affecté, et ce “QUI” doit inclure la dimension du sexe, croisée autant que possible avec l’âge ou d’autres critères. Par exemple, les restrictions qui pèsent sur les femmes dans l’espace public n’affectent pas de la même manière une fillette de 8 ans, une adolescente à partir de 14 ans ou une femme de 35 ans.

DEUXIÈME ÉTAPE

Identifier les principaux problèmes à cibler en tenant compte de l'égalité femmes/ hommes

Dans notre étude de cas l'arbre à problème pourrait prendre la forme suivante



QUEL QUE SOIT LE SUJET, LES QUESTIONS UTILES À VOUS POSER

- Avez-vous identifié la dimension femmes - hommes des problèmes repérés ? Il y a-t-il des problèmes spécifiques aux femmes/filles ou aux hommes/garçons ?
- Est-ce que les stéréotypes et représentations des rôles, responsabilités, statuts, pouvoirs etc. qui pèsent sur les femmes/filles et les hommes/garçons font partie du/des problème(s) ? Sont des causes et/ou des conséquences du/des problème(s) ?
- Avez-vous identifié des causes du problème, liées à l'appartenance de sexes des personnes ciblées ?
- Avez-vous identifié des causes du problème liées aux relations sociales entre les sexes ?
- Avez-vous identifié des conséquences du problème sur la vie des femmes/filles ou des hommes/garçons ?

TROISIÈME ÉTAPE

De l'identification des problèmes aux objectifs

Le retour d’instruction note ceci

“Le lien entre les objectifs et les actions ne semble pas toujours cohérent”.

Elle ajoute aussi qu’“aucune anticipation ne semble faite des potentiels freins d’accès des filles à l’action”.

Le projet souffre donc d’un manque de cohérence et d’analyse des risques liés à la question de l’égalité.

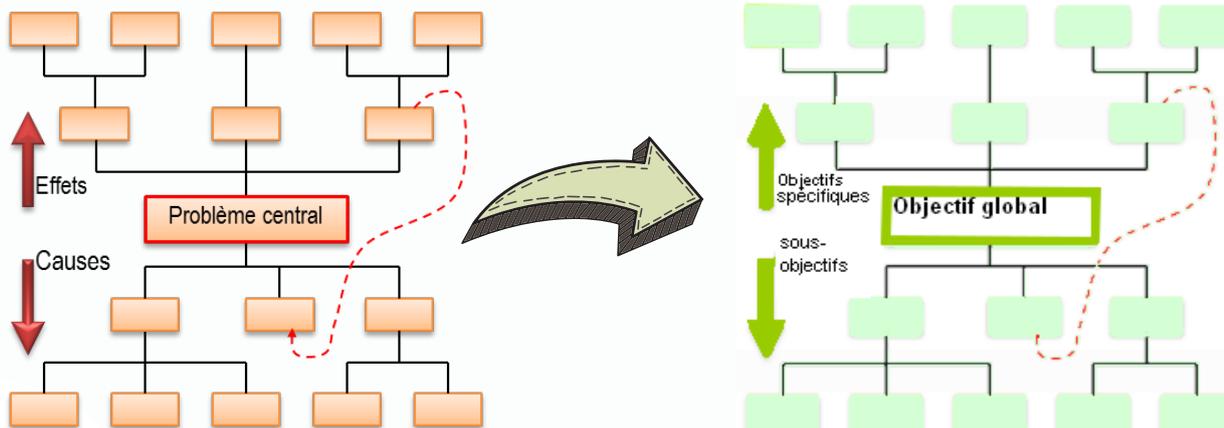
L’arbre à problèmes s’accompagne d’un outil "miroir" : l’arbre à solutions. La mise en perspective des deux outils renseignés vous permettra de vous assurer de la cohérence de votre projet : mes objectifs sont-ils cohérents par rapport au problème identifié dans le diagnostic sur lequel je veux agir ?

L’arbre à solutions

Pour formuler les objectifs, il faut transformer l’arbre à problèmes en arbre à solutions.

- L’objectif global / général formule autour des conséquences (tête de l’arbre à problèmes). C’est ce à quoi vous voulez contribuer, parce que vous savez que vous ne pouvez pas y arriver tout seul, ou tout de suite ...
- Les objectifs spécifiques se construisent autour du problème central (milieu de l’arbre). Ils s’énoncent comme un changement positif pour les bénéficiaires : l’amélioration de, la réduction de, le renforcement de ...
- Les sous-objectifs se développent autour des causes, en aval du problème central. Il faut généralement cibler plusieurs causes pour se débarrasser durablement d’un problème.
- Les activités sont mises en place pour réaliser les sous-objectifs, qui vont eux-mêmes permettre d’atteindre les objectifs spécifiques, qui permettront d’aller vers l’objectif global.

C’est ce qu’on appelle la chaîne des résultats. Cette chaîne doit démontrer la logique de votre projet, en lien avec le diagnostic de départ.



TROISIÈME ÉTAPE

De l'identification des problèmes aux objectifs

Quelques précisions quant à la formulation des objectifs

- Présenter l'objectif général avec une tournure de type "contribuer à", "participer à" car votre action ne peut pas à elle seule répondre à cet objectif général qui est social ou sociétal. Exemple : contribuer à l'employabilité des jeunes du quartier, filles et garçons.
- Ne formulez pas plus de deux ou trois objectifs spécifiques par projet. L'objectif spécifique est le cœur de votre projet. Il doit traduire le changement que vous recherchez : amélioration de, réduction/augmentation de ... Il doit refléter les effets de l'action. Un objectif spécifique n'est pas une activité, ne le formulez pas à l'infinitif : par exemple, "organiser des visites d'entreprises hors du quartier" n'est pas un objectif, c'est un moyen vers ... le vivre ensemble, l'apaisement du quartier, la réduction de tensions, la sécurisation de l'espace public etc., vos objectifs sont là, et l'EFH doit en faire partie. Autre exemple : augmentation du taux d'insertion professionnelle des moins diplômé.es est un objectif. Former les publics les moins diplômé.es n'est pas un objectif, mais le moyen (activité) que vous allez déployer pour servir l'objectif d'insertion professionnelle.
- Les sous-objectifs ou résultats sont les conditions que vous mettez en place grâce à vos actions. Par exemple : les jeunes filles et garçons ont renforcé leur capacité à rédiger un CV / à s'exprimer en public / à entretenir des réseaux professionnels / à se servir des outils numériques pour la recherche d'emploi etc. Rédigez-les si possible en utilisant le participe passé.
- Les activités : Formulez-les à l'infinitif "former des personnes", "proposer des activités sportives", "organiser une sortie", etc.

Quand un projet a plusieurs volets, il faut trouver une logique unique, avec des sous-objectifs qui s'articulent et se cumulent pour aller ensemble vers des objectifs spécifiques, puis vers l'objectif global.

Quand l'égalité femmes - hommes n'est pas le cœur du projet, comme c'est le cas pour "Bougeons les lignes", et qu'il est consigné dans un volet en particulier, ce travail d'articulation est encore plus important. Dans le cas du projet, on peut se demander si la situation de l'égalité femmes - hommes justifie qu'un volet lui soit spécifiquement dédié ou s'il serait plus efficace de traiter la thématique de manière transversale dans l'ensemble du projet ?

TROISIÈME ÉTAPE

De l'identification des problèmes aux objectifs

Analyse des risques

Le projet ne comporte a priori aucune anticipation des freins d'accès à l'action globale de tou.tes, et des freins plus spécifiques aux filles, alors même que leur « désertion » est constatée. L'égalité femmes - hommes peut être un frein à l'atteinte des objectifs du projet, par exemple si la mobilité des filles ou leur participation à certains sports est limitée par les stéréotypes de genre. La mixité sera difficile à atteindre si les garçons refusent de se joindre à des activités jugées par eux trop féminines. L'EFH peut aussi être une conséquence de l'action. Si une sortie sports et camping en mixité est prévue avec des adolescent-es, sans préparation, la mixité risque fort de ne pas être au rendez-vous.

Le projet doit prévoir des actions pour anticiper et minimiser les freins à lever

L'accès des filles à des activités sportives qui, pour la plupart de celles énoncées dans le projet, sont traditionnellement masculines.

Risque d'effet repoussoir. Dans le fond les activités proposées ne favorisent en rien la déconstruction des stéréotypes qui veut que ce sont avant tout les femmes qui doivent tendre vers les activités traditionnellement masculines, et non l'inverse.

Amélioration envisageable de l'action : proposer aussi aux garçons des activités sportives traditionnellement féminines, ou des activités sportives plus « neutres ». Interroger au préalable les adolescentes du quartier pour sonder les activités sportives qui pourraient capter leur intérêt.

Les activités induisent une présence renforcée des filles sur l'espace public là où la norme est plutôt une présence majoritaire des garçons.

Risque : difficulté à capter le public féminin. Le volet 1 se déroule pour partie en camp de vacances.

Actions périphériques envisageables : travail de sensibilisation auprès des garçons et des filles sur la mixité dans l'espace public. Travail en partenariat avec une association spécialisée ou un club sportif.

Dans les actions proposées et les objectifs évoqués, la question des contraintes culturelles qui expliquent une faible présence des filles dans l'espace public n'est pas évoquée. Le volet 1 induit d'ailleurs des activités dont bénéficient les jeunes dans le cadre de camp de vacances.

Il y a un risque à ce que les parents soient réticents à laisser partir leurs filles. Il est précisé dans le projet que les parents et l'entourage sont rencontrés en amont de l'action.

TROISIÈME ÉTAPE

De l'identification des problèmes aux objectifs

Analyse des risques (suite)

Action périphérique envisageable : un travail de sensibilisation et de déconstruction des stéréotypes qui conduisent à la limitation de la mobilité géographique et sociale des filles. Action en partenariat avec une association spécialisée sur ces questions d'égalité filles / garçons. Proposer des actions qui favorisent la mixité et qui impliquent les parents. Une démarche de mise en confiance des parents pour assurer l'accès des filles à la mobilité (camps de vacances, visites dans les entreprises, matchs en dehors du quartier, etc.).

Enfin, si des ateliers de sensibilisation aux stéréotypes sont prévus, ils ne s'adressent qu'aux filles. Le risque est ici le maintien de stéréotypes forts chez les garçons et des résistances de leur part face à la présence des filles dans le cadre des activités mixtes.

Amélioration envisageable de l'action : l'animation d'ateliers mixtes. Si la non-mixité est identifiée comme un frein potentiel à l'accès des filles aux ateliers, prévoir des ateliers non-mixtes pour les filles mais aussi pour les garçons avec comme objectif à court ou moyen terme, d'amener chacun à envisager des ateliers mixtes.

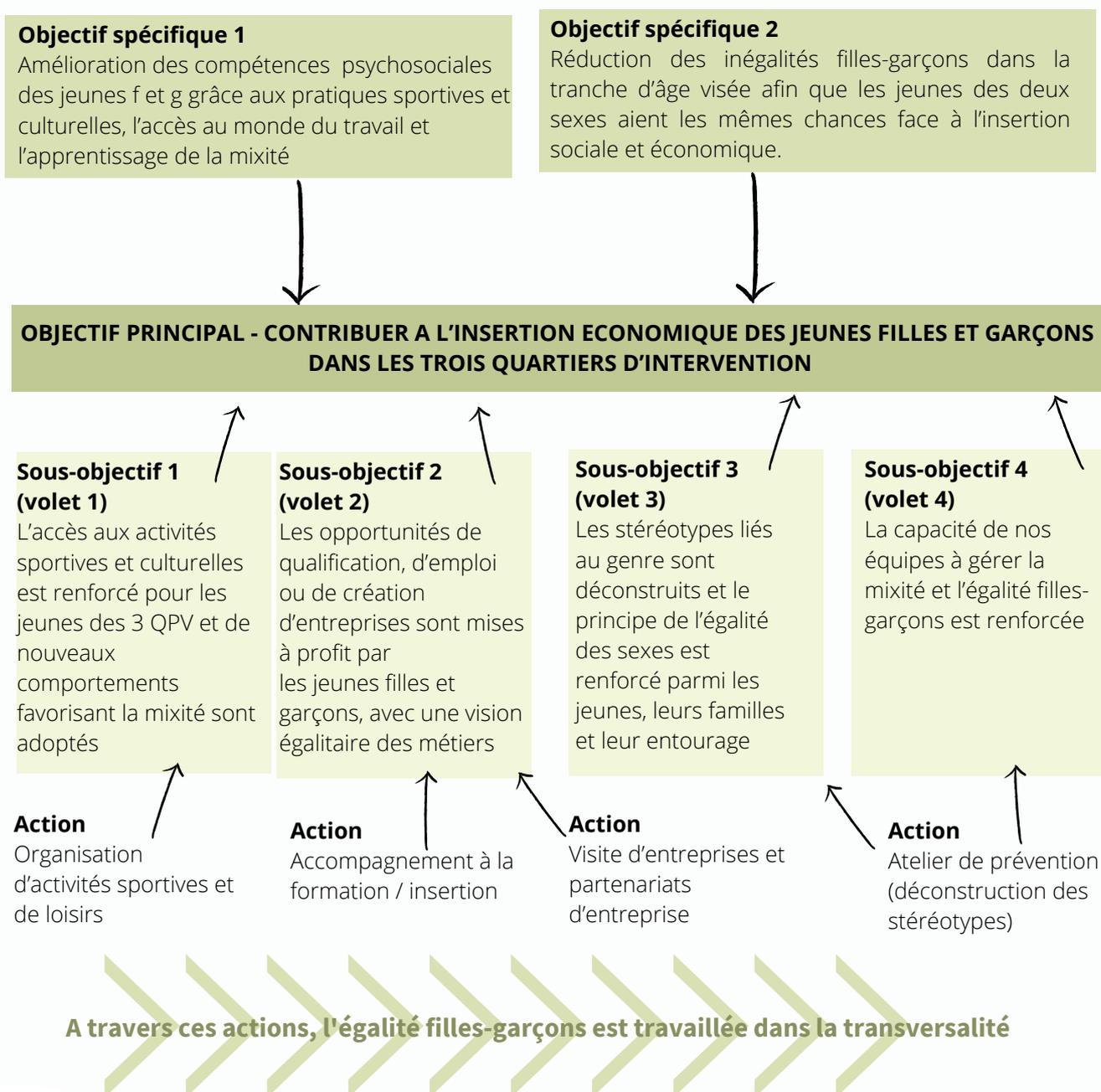
QUEL QUE SOIT LE SUJET, LES QUESTIONS UTILES À VOUS POSER

- Les objectifs explicitent-ils les effets attendus sur la vie des femmes/filles ou des hommes/garçons ?
- Les objectifs explicitent-ils les effets attendus sur l'égalité femmes/hommes ?
- Les actions identifient-elles :
 1. Des difficultés potentielles pour toucher équitablement femmes (filles) et hommes (garçons) ?
 2. Des activités pour garantir que femmes (filles) et hommes (garçons) bénéficieront aux actions de manière équitable ?
 3. Des effets potentiellement négatifs sur l'un ou l'autre sexe ?

TROISIÈME ÉTAPE

De l'identification des problèmes aux objectifs

Dans notre étude de cas, l'arbre à solutions pourrait prendre la forme suivante



QUATRIÈME ÉTAPE

Moyens de mise en œuvre et budget

Ce que dit la note

“Le projet ne semble pas bénéficier équitablement aux deux sexes”.
C’est à dire ?

L'analyse budgétaire des moyens mis en oeuvre dans une action permet de mieux comprendre si les fonds issus des subventions publiques sont répartis équitablement entre les sexes d'une part, et s'ils servent à faire avancer l'EFH d'autre part.

Une petite analyse quantitative montre que :

- L'action cible globalement 350 jeunes, avec plus de garçons que de filles (210 garçons soit 60%, et 140 filles soit 40%).
- La répartition par tranche d'âge - 245 (6-15 ans), 70 (15-17 ans) et 35 (18-25 ans) - n'est pas sexospécifique.
- Le volet 1 vise la totalité des 350 jeunes, dont la totalité des 140 filles (40%), sans précision sur les tranches d'âge (or, on sait que la désertion des filles intervient à l'adolescence).
- Le volet 2 bénéficie à 17 filles dans la catégorie des 14-25 ans (contre 44 garçons). C'est donc une très faible proportion de filles qui bénéficie de l'accompagnement à l'insertion professionnelle (donc à une forme importante d'émancipation).
- Le volet 3, visant une augmentation de 69 à 80 filles, ne touche que 23% du public global (350 jeunes des deux sexes) et 57% du public de filles (170 filles).

Que faire ?

- Donner plus d'informations (dans les indicateurs) sur qui participera à quoi dans les différents volets.
- Identifier plus clairement les activités ayant un plus fort potentiel d'émancipation et de réduction des stéréotypes, quel que soit le volet, pour garantir qu'elles reçoivent un budget adéquat.
- Veiller dans le budget à répartir les lignes en fonction de la fréquentation anticipée filles/garçons (pour plus d'équité) : répartition des moyens (humains, logistiques, matériels) entre les activités que vont suivre les filles et celles que suivront les garçons (quand il n'y aura pas de mixité) et/ou les actions surtout fréquentées par un des deux sexes (quand il y aura mixité).

QUATRIÈME ÉTAPE

Moyens de mise en œuvre et budget

Que faire ? (suite)

- Détailler le budget par groupe d'activités pour bien montrer les moyens financiers et humains dédiés à chaque action donc à chaque public (filles/garçons).
- Clarifier la composition des équipes (la mixité des équipes favorise la mixité du public surtout à l'adolescence) et des prestataires par sexe, pour une meilleure lisibilité des budgets de fonctionnement (salaires, égalité professionnelle) et de recrutement (appels d'offre, égalité des chances), voire du conseil d'administration ou du bureau (une mixité dans la gouvernance favorise souvent la prise en compte EFH dans les actions).
- Mentionner si un budget est prévu pour le renforcement des compétences et des pratiques des équipes sur l'égalité FH.

QUEL QUE SOIT LE SUJET, LES QUESTIONS UTILES À SE POSER

- Les ressources financières permettent-elles au projet de bénéficier autant aux femmes qu'aux hommes ?
- Le budget comprend-il la formation à la perspective genre ou l'accompagnement temporaire de l'équipe par un consultant externe voire un partenaire expert du sujet ?

CINQUIÈME ÉTAPE

Indicateurs et évaluation

Ce que dit la note

“La manière dont l'action va impacter l'égalité femmes (filles) / hommes (garçons) n'est pas suffisamment évoquée et les indicateurs de suivi et d'évaluation sur la base desquels vous pourrez estimer le degré de « réussite » de votre projet sont insuffisants”. Les indicateurs ne sont pas ventilés selon le sexe”. Ces remarques renvoient à la dernière étape du montage du projet : son évaluation.

Les indicateurs ne nous renseignent pas sur les éléments de bilan qui permettront de mesurer la réussite de l'action. Ils permettent simplement de poser des constats : chaque volet a capté un certain nombre de jeunes. La plupart des indicateurs renvoient « aux jeunes » sans que nous sachions de qui il est question, sans qu'une ventilation sexo-spécifique ne soit proposée.

Aucun indicateur qualitatif n'apparaît.

Les indicateurs proposés ne permettent pas de mesurer l'émancipation ou l'augmentation de l'égalité des chances pour les filles (ce qui est pourtant clairement présentés comme l'un des objectifs du projet), au-delà de leur participation aux actions du projet.

Anticiper l'évaluation, bâtir des indicateurs

L'évaluation ne doit pas se confondre à une démarche de « contrôle ». Elle est au contraire une opportunité à plus d'un titre :

- Elle montre les éventuels écarts entre les impacts prévus et réalisés, y compris sur l'EFH.
- Elle permet de comprendre comment et pourquoi l'action fonctionne, et surtout ce qu'elle produit en matière d'égalité entre les sexes, de déconstruction des stéréotypes, d'évolution des rôles sociaux.
- Elle aide à améliorer les actions, à faire émerger de nouveaux besoins, à produire du changement.
- Elle aide à monter en compétence et en connaissance (distance prise par rapport à vos pratiques) sur les pratiques professionnelles favorisant l'égalité entre les sexes.
- Elle permet de vérifier si le budget a été utilisé de manière efficiente, efficace et équitable entre les sexes.

Mon action globale sera réussie si...

Comment mesurer la "réussite" de votre projet ? En vous posant des questions (évaluatives), en objectivant vos critères de définition de la "réussite", en objectivant votre réponse (données chiffrées et qualitatives). Questionnez l'atteinte de chaque objectif spécifique.

Une lecture croisée de ces questionnements vous permet de mesurer si et comment vous avez atteint votre objectif principal.

La conclusion de cette évaluation doit répondre à la question "comment améliorer mon action et ses effets sur les bénéficiaires, dans le cas qui nous occupe, en matière d'égalité entre les sexes?".

CINQUIÈME ÉTAPE

Indicateurs et évaluation

EXEMPLE

LES OBJECTIFS QUE JE M'ÉTAIS FIXÉ	J'AURAI ATTEINT MON OBJECTIF SI...	SUR QUELS CHIFFRES, SUR QUELS CONSTATS QUALITATIFS VAIS-JE JUSTIFIER DE L'ATTEINTE, TOTALE PARTIEL OU NON-ATTEINTE DE MON OBJECTIF ?	AI-JE ATTEINT MON OBJECTIF ? OUI, NON, PARTIELLEMENT, NON MAIS, OUI MAIS
Contribuer à l'émancipation et l'autonomisation des adolescentes	<ul style="list-style-type: none"> • Si les filles ont autant pu que les garçons accéder aux actions proposées. • Si des filles qui ne sortaient que rarement du quartier, ont pu s'ouvrir sur l'extérieur • Si les parents ont relativisé certaines de leurs appréhensions face à l'autonomisation de leur fille • Si les filles ont poursuivi un parcours (sportif ou professionnel ou de formation, suite à l'action) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les données de suivi de l'action, ventilées par sexe. • Si une majorité de filles ont pu participer aux activités prévues en dehors du quartier. • Une analyse du budget pour s'assurer que les moyens ont été mis pour assurer une équité de moyens investis entre filles et garçons • Une petite enquête ou recueil de parole auprès des filles et de leurs parents sur ce que l'action aura permis de faire évoluer tant en termes de pratiques, de projets que d'a-priori. 	En croisant l'analyse des données qualitatives et quantitatives, je mesure et j'évalue l'atteinte de mon action

QUEL QUE SOIT LE SUJET, LES QUESTIONS UTILES À VOUS POSER

- Avez-vous défini des indicateurs qui mesurent l'effet (quantitatif et qualitatif) différencié de votre/vos action(s) selon le sexe ?
- Avez-vous défini des indicateurs qui mesurent l'effet de votre/vos action(s) sur l'égalité femmes
- (filles) / hommes (garçons) ?

PROJET REMANIÉ

Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION ET MOYENS HUMAINS

L'association Loi 1901 "tous un but" intervient dans trois quartiers de la métropole sur les publics jeunes pour la création d'un cadre de vie positif et rassurant pour les habitants des QPV. Elle compte 7 EPT : un directeur, une responsable insertion, trois éducateurs sportifs DE (une femme et deux hommes), et deux animateurs BAFA (deux hommes). Elle porte depuis 5 ans l'action "Bougeons les lignes" dont l'objectif est de faciliter l'insertion économique des jeunes filles et garçons.

OBJET DE LA DEMANDE

Intitulé

Bougeons les lignes (Action récurrente).

Objectifs

L'objectif général de l'action est de contribuer à l'insertion économique des jeunes filles et garçons dans les trois quartiers d'intervention. Elle a deux objectifs spécifiques : 1/ Amélioration des compétences et des connaissances pour faciliter l'accès à la qualification et à l'expérience professionnelle (stages, alternance, emploi, création d'entreprises) des jeunes que l'action accompagne. 2/ Réduction des inégalités filles-garçons dans la tranche d'âge visée afin que les jeunes des deux sexes aient les mêmes chances face à l'insertion sociale et économique.

Description

Les trois quartiers d'intervention sont caractérisés par une hausse de la délinquance (la la plus visible est surtout masculine), un faible niveau de qualification entraînant de la marginalisation (décrochage scolaire, surtout des garçons) et un taux important de chômage des jeunes (des deux sexes). Des enjeux de santé publique (consommation, obésité des jeunes) se posent aussi. Les habitants expriment leur envie de retrouver l'espace public actuellement dominé par le trafic de stupéfiants - qui constitue une source de revenus pour certains jeunes (hommes en particulier). Cet accès complexe et insécurisé à l'espace public est d'autant plus problématique pour les filles et les femmes qui doivent, plus que les hommes, justifier leur usage de cet espace est majoritairement occupé par les hommes. La dynamique entrepreneuriale, partenariale et culturelle au sein des quartiers est faible. Les infrastructures sportives et culturelles qui existent sont peu variées et assez peu fréquentées par la tranche d'âge des 14-15 ans, surtout les filles (en moyenne les effectifs des clubs sportifs affichent un ratio de 70/30 en faveur des garçons). La mixité filles-garçons (dans la rue, dans les activités culturelles ...) recule. Si les filles réussissent globalement mieux que les garçons à l'école, elles n'en rencontrent pas moins des difficultés d'insertion liées à d'autres facteurs que le simple manque de bagage scolaire : freins culturels à l'accès des femmes au monde de l'emploi et plus largement à la sphère publique, faible mobilité géographique, charges familiales qui leurs reviennent, etc. L'action « Bougeons les lignes » existe depuis 7 ans. Nos évaluations passées ont confirmé l'intérêt des jeunes pour les pratiques et sorties sportives et culturelles et le succès de la mise en relation entre les entreprises et les jeunes. Elles ont confirmé aussi l'importance d'intégrer l'environnement familial des jeunes dans la démarche. Cependant, depuis 3 ans, nous peinons à équilibrer nos effectifs filles-garçons, avec un net recul de la participation des filles en général (dans le projet et dans l'espace public plus globalement) et des difficultés grandissantes à assurer la mixité dans toutes nos activités. Dans les quartiers où nous travaillons, à partir de l'adolescence, de nombreuses filles font l'objet d'un contrôle collectif et familial qui restreint leur accès à l'espace public et cantonne leurs relations sociales à l'entre-soi féminin.

PROJET REMANIÉ

Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

L'Objectif spécifique 1 - Amélioration des compétences et des connaissances pour faciliter l'accès à la qualification et à l'expérience professionnelle (stages, alternance, emploi, création d'entreprises) des jeunes que l'action accompagne

La démarche globale est d'endiguer la marginalisation et l'éloignement du travail en accompagnant les jeunes vers de nouvelles compétences sociales demandées dans le monde du travail, par le biais de la pratique sportive et culturelle d'une part, et la découverte du monde de l'entreprise d'autre part.

L'ambition est d'augmenter l'égalité des chances face à l'emploi à deux niveaux : jeunes (filles et garçons) des QPV v. hors QPV, filles v. garçons dans le QPV. Attentifs aux difficultés propres à chaque sexe et qui s'expriment aussi entre les sexes, nous orientons toutes nos activités de manière à lutter contre les stéréotypes (faire pratiquer aux filles de sports dits de garçons, et vice-versa), inciter les garçons aux sorties culturelles (musée, théâtre) vues comme des activités « de filles », casser les mythes des métiers masculins/féminins à travers le choix d'intervenantes et des visites « atypiques » du monde de l'entreprise etc. Nous sommes par ailleurs vigilants à la mixité dans toutes nos activités.

L'objectif 1 est servi par deux sous-objectifs (volets)

Volet 1 - Sport et découverte (6-17 ans) : l'accès aux activités sportives et culturelles est renforcé pour les jeunes des 3 QPV et de nouveaux comportements favorisant la mixité sont adoptés.

Pour ce volet, les activités prévues sont :

- Organiser des tournois de foot et de basket contre des clubs locaux et/ou des équipes d'entreprises partenaires, aménagement (fresque, banderoles). Nous avons retenu ces sports car cette action ayant lieu depuis plusieurs années, nous savons que ce sont les deux sports collectifs qui captent le plus filles et garçons. L'engouement récent des filles pour le foot favorise également des occasions de mixité filles/garçons durant les entraînements.
- Faire découvrir de nouveaux sports (marche athlétique, patinoire, Tchouckball, boxe, crossfit). Les sports retenus ne défavorisent ni les filles, ni les garçons, même si certains sports captent davantage un ou l'autre sexe.
- Organiser des sorties nature (camps de vacances, parcs d'attraction), culturelles (théâtre, musée, cinéma) ou sportives (matchs de hauts niveaux), hors du quartier. Les choix de sorties sont faits collectivement, en veillant à ce que les voix des filles et des garçons soient exprimées et respectées à égalité (vote caché, multi-choix, dialogue etc.). Les sorties sportives (football ou rugby au féminin, danse au masculin) visent à casser les stéréotypes. La (nouvelle) règle est qu'aucune activité n'est possible si elle n'est pas mixte (au moins 70/30). Lorsque la mixité n'est pas atteinte, les jeunes doivent trouver ensemble des solutions.

PROJET REMANIÉ

Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

Volet 2 - Insertion (14 - 25 ans) : les opportunités de qualification, d'emploi ou de création d'entreprises sont mises à profit par les jeunes filles et garçons, avec une vision égalitaire des métiers.

Pour ce volet, les activités prévues sont :

- Mettre les jeunes en lien avec les acteurs du territoire et les entreprises partenaires de l'association (pour des stages, des jobs d'été)
- Accompagner individuellement et collectivement (ateliers, visites d'entreprises etc..) les jeunes pour leur donner tous les outils nécessaires pour réussir leur parcours social et professionnel.

Les garçons sont plus nombreux ici car plus nombreux sans aucun diplôme. Ils rencontrent de grandes difficultés d'insertion professionnelle et sont également plus discriminés que les filles à l'embauche car victimes d'un amalgame entre jeune garçon de quartier et délinquant potentiel. Ils sont aussi plus nombreux à bénéficier de cette action parce que les filles rencontrent des freins dans la tranche d'âge 16 - 25 surtout : contrôle parental et sociétal qui limite leur autonomie et mobilité en dehors du quartier, attribution de tâches domestiques traditionnelles difficilement compatibles avec un parcours de formation et/ou d'insertion professionnelle, autocensure mais aussi mariages précoces ou forcés. Nous abordons ces freins avec les filles et les garçons, ainsi qu'avec leurs familles et les intervenant-es (sociologue, du monde de l'entreprise - cf. objectif 2) pour augmenter progressivement le nombre de filles bénéficiant de ce volet. Les visites d'entreprises servent aussi à lutter contre les stéréotypes dans les métiers.

Objectif spécifique 2 - Réduction des inégalités filles-garçons dans la tranche d'âge visée afin que les jeunes des deux sexes aient les mêmes chances face à l'insertion sociale et économique.

Pour atteindre cet objectif, nous travaillons spécifiquement sur les freins d'accès aux activités, en impliquant les filles et les garçons, leur entourage et les équipes professionnelles.

L'objectif 2 est servi par deux sous-objectifs (volets) :

Volet 3 - Zéro égalité (6-18 ans) : les stéréotypes liés au genre sont déconstruits et le principe de l'égalité des sexes est renforcé parmi les jeunes, leurs familles et leur entourage.

Pour ce volet les activités prévues sont :

- Organiser des activités non-mixtes (filles), passerelles vers des activités mixtes. Suite à des rencontres avec les familles, nous savons que la non-mixité des activités est parfois la condition pour qu'elles acceptent de laisser leurs filles y prendre part. La non-mixité n'est ici pas une fin en soi, mais bien une transition vers la mixité, que nous accompagnons.
- Organiser une série d'événements sur l'égalité (films, débats, conférences, ateliers) en partenariats avec d'autres acteurs du QPV) : sur l'égalité des chances, la place des filles/garçons au sein du quartier, la coparentalité, la mixité des métiers, les violences faites aux femmes ...

PROJET REMANIÉ

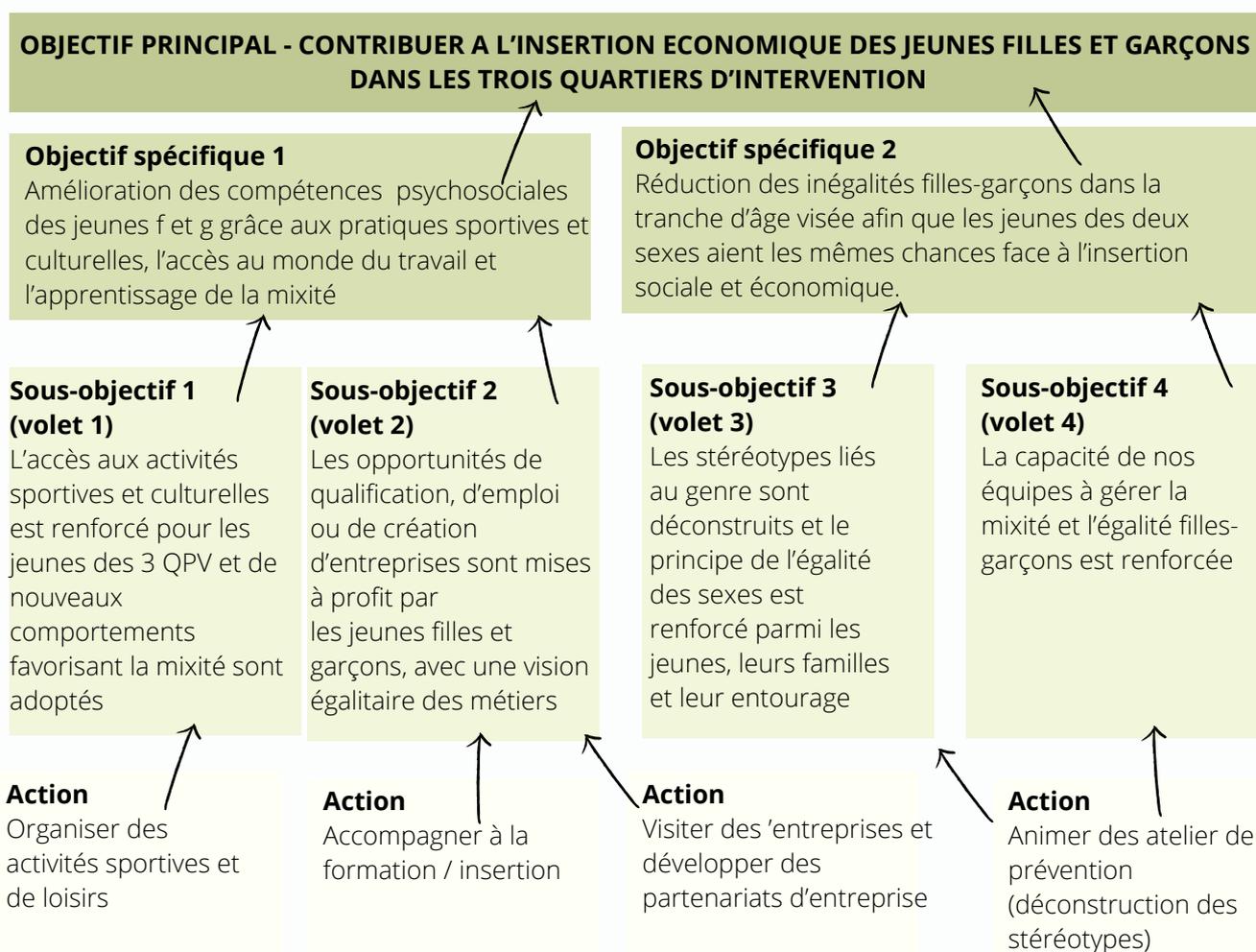
Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

Volet 4 - Egalité dans l'association : la capacité de nos équipes à gérer la mixité et l'égalité filles-garçons est renforcée.

Pour ce volet interne à l'organisation, les activités prévues sont :

- Organiser un parcours de formation pour nos administrateurs, salariés et bénévoles sur les concepts et outils de l'égalité.
- Planifier un ré-équilibrage de nos instances et équipes pour plus de parité (utile aussi pour recruter un public plus mixte)
- Travailler en réseau avec des partenaires locaux sur cette thématique

Pour synthétiser notre stratégie



PROJET REMANIÉ

Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

Les bénéficiaires

- Jeunes filles et garçons des quartiers X, Y et Z (volets 1, 2 et 3) : 350, dont au moins 40% de filles.
- Familles et entourage, habitant-es QPV (volet 3) - 200 familles et 100 habitants (deux sexes)
- L'association porteuse du projet (volet 4).

Moyens humains et matériels (budget)

230 000 euros : 70% à l'objectif 1 (volet 1 : 35% et volet 2 : 35%) et 30% à l'objectif 2 (25% volet 3 et 5% volet 4).

Les principales dépenses sont : salaires 7 EPT, prestations des intervenants ponctuels (tous volets, surtout 3 et 4), location bus et espaces pour les sorties locales, événements (location espaces ...), communication et fournitures (tenues des animateurs), frais de gestions courantes. assurances et loyers et autres.

Nous rappelons qu'aucune activité/sortie (volet 1 et 2) ne sera financée si elle n'est pas mixte.

PROJET REMANIÉ

Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

Evaluation (les indicateurs)

OBJECTIFS / EFFETS	INDICATEURS ÉVALUATION (CE QUI PERMETTRA DE VOIR SI L'OBJECTIF EST ATTEINT)	SOURCES
<p>OBJECTIF GÉNÉRAL Contribuer à l'insertion économique des jeunes filles et garçons dans les trois quartiers d'intervention</p>	<p>Taux chômage jeunes (FH) des QPV Taux qualification jeunes (FH) des QPV Taux création d'entreprise FH des QPV Prévalence délinquance Prévalence harcèlement sexiste/sexuel</p>	<p>Sources officielles : Insee, etc. Vous n'êtes pas responsables de la production de ces indicateurs, mais vous pouvez vous en servir ...</p>
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE 1 Amélioration des compétences psychosociales des jeunes f et g grâce aux pratiques sportives et culturelles, l'accès au monde du travail et l'apprentissage de la mixité</p>	<p>Performance scolaire Relations parents-enfants Relations filles/garçons (incidence sexisme dans les activités) % f/g favorables à la mixité % f/g en stage, formation, embauche type/branche) % f/g en création d'entreprise (type) % f/g intéressés par un métier "autre sexe"/traditionnellement peu mixte</p>	<p>Source : Projet + partenaires Entretiens avec jeunes, parents, éducateurs sportifs, partenaires (éducatifs, médiation ...), entreprises partenaires Registre projet</p>
<p>VOLET 1 <i>L'accès aux activités sportives et culturelles est renforcé pour les jeunes des 3 QPV et de nouveaux comportements favorisant la mixité sont adoptés</i></p>	<p>Vise : 300 jeunes dont 140 filles (40%) et 80% des QPV (par groupe âge) Nbre f/g ayant suivi tout le programme Nbre f/g par type de sorties % f/g pratiquant régulièrement un sport identifié "autre sexe"</p>	<p>Source : Projet et partenaires Registres/rapports du projet Echanges avec bénéficiaires et partenaires Registres d'autres partenaires (ex. clubs sportifs du QPV)</p>
<p>VOLET 2 <i>Les opportunités de qualification, d'emploi ou de création d'entreprises sont mises à profit par les jeunes filles et garçons, avec une vision égalitaire des métiers</i></p>	<p>Vise : 140 jeunes dont 40% filles % f/g ayant suivi tout le programme Total heures d'entretien individuel f/g % f/g par type de sorties</p>	<p>Sources projet : Registres / rapport activités Registre situation fin de parcours Entretien jeunes et entreprises Budget dépensé</p>

PROJET REMANIÉ

Ce à quoi pourrait ressembler un projet G1

Evaluation (les indicateurs)

OBJECTIFS / EFFETS	INDICATEURS ÉVALUATION (CE QUI PERMETTRA DE VOIR SI L'OBJECTIF EST ATTEINT)	SOURCES
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE 2 <i>Réduction des inégalités f/g afin que les jeunes des deux sexes aient les mêmes chances face à l'insertion sociale et économique.</i></p>	<p>Nbre de filles dans activités non-mixtes Nbre de filles passées d'activités non-mixtes à mixtes Nbre de familles laissant leurs filles participer à des activités mixtes suite aux actions du projet Nbre de f/g favorables à la mixité</p> <p>* par tranche d'âge/activité</p>	<p>Sources : Projet et partenaires Registres/rapports du projet Echanges avec bénéficiaires et partenaires Registres d'autres partenaires (ex. clubs sportifs du QPV)</p>
<p>VOLET 3 <i>Les stéréotypes liés au genre sont déconstruits et le principe de l'égalité des sexes est renforcé parmi les jeunes, leurs familles et leur entourage</i></p>	<p>Vise : 200 familles et 100 habitants Nbre et type d'activités menées Nbre f/g Nbre parents et citoyens F/H aux actions de prévention sexisme/promotion EFH Thématiques plébiscitées/retours Engagements des adultes et jeunes en faveur de la mixité, l'égalité</p>	<p>Registres / rapports activités Entretien familles/citoyens Entretien équipes et intervenant.es Budget dépensé</p>
<p>VOLET 4 <i>La capacité de nos équipes à gérer la mixité et l'égalité filles-garçons est renforcée</i></p>	<p>Nbre et types d'actions menées Nbre participants aux formations FH Changement parité/mixité dans l'organisation Outils développés ou procédures révisées suite aux formations Partenariats noués autour de l'EFH</p>	<p>Registres et rapport activités de l'association Rapport de formation PV de réunions avec partenaires Budget dépensé Budget année N+1</p>

POUR CONCLURE

Fiche simplifiée proposée par la DDCS et la DDFE de l'Hérault et transmise à l'ensemble des sites en politique de la ville de l'Hérault.

INDICATEURS	OUI	NON	COMMENTAIRES
CLASSIFICATION DU PROJET			
Le projet contribue au renforcement de l'égalité entre hommes et femmes même si ce n'est pas son objectif principal			
Le projet est spécifiquement dédié à l'égalité entre femmes et hommes (lutte contre les stéréotypes de genre, les violences sexistes et Sexuelles...)			
Le projet ne prend pas en compte l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes (expliquer pour quels motifs dans les commentaires)			
DIAGNOSTIC			
La question de la place des femmes est-elle posée dans le diagnostic ?			
DEPLOIEMENT DE L'ACTION			
De quelle façon le projet aborde-t-il la thématique de l'objectif d'égalité femmes hommes ?	Volet prévention (Travail sur les stéréotypes, l'insertion socioprofessionnelle...)	Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans la sphère privée ou l'espace public	commentaires (quotas, description de l'action, choix des horaires...)
CLASSIFICATION DU PROJET			
Quels indicateurs permettront d'évaluer si le projet apporte des changements positifs en matière d'égalité femmes hommes ?			
Des actions complémentaires sont-elles prévues pour favoriser l'égalité (formation, partenariats...) ?			

POUR CONCLURE

Fiche simplifiée que la Ville de Lunel a soumise à la DDCS de l'Hérault qui l'a prise en compte dans ses réflexions menées avec la DDFE de l'Hérault pour construire la grille simplifiée proposée aux sites héraultais.

Fiche visant à apprécier la prise en compte de l'objectif de renforcement de l'égalité entre hommes et femmes et à mesurer l'importance que celui-ci revêt dans le projet. A renseigner et à joindre à chaque projet déposé.

STRUCTURE :

PROJET :

- Il s'agit d'un projet en faveur de l'égalité femmes-hommes**
 - Action en direction des adolescent-es et des jeunes (11/25 ans)
 - Action en direction des adultes

- Il s'agit d'un projet relatif à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences intra-familiales (cf. p. XX)**

- Il s'agit d'un projet contribuant à l'objectif transversal de renforcement de l'égalité entre hommes et femmes (cf. p. XX)**

De quelle façon y contribue-t-il ?
(exemples : stratégie adoptée pour que le projet bénéficie au public féminin et notamment pour dépasser d'éventuels freins susceptibles de limiter sa participation, aspects du projet contribuant à lutter contre les stéréotypes de genre, à faire évoluer les représentations et les pratiques, prise en compte de problématiques concernant plus particulièrement le public féminin, démarche permettant notamment l'implication des participantes et la prise de responsabilités, aspects contribuant à l'émancipation des participantes et éventuellement à la lutte contre leur isolement...).

- Le projet ne contribue pas à l'objectif transversal de renforcement de l'égalité entre hommes et femmes. Pour quelles raisons ?**

Les actions spécifiques en faveur de l'égalité entre hommes et femmes et les actions faisant clairement apparaître la façon dont elles contribueront à la mise en œuvre de cet objectif transversal font partie des priorités fixées pour 2021. A niveau de qualité égal, ces projets seront donc prioritaires dans la sélection qui sera opérée. Afin d'encourager les initiatives en ce sens, une part des crédits de l'Etat pourra même être réservée au financement de ces actions.

POUR CONCLURE

Que vous soyez en charge de l'instruction des actions ou que vous portiez des actions, la lecture de ce guide vous a peut-être fait un peu peur.

RELAX.

L'ancrage de l'égalité femmes-hommes dans la politique de la ville, les contrats de ville notamment, ne se fera pas en un claquement de doigt. C'est une démarche systémique qui implique des changements politiques, organisationnels et méthodologiques. La cotation des actions abordée dans ce guide est un premier pas. La cotation proposée au niveau national reste souple et doit être ajustée à la réalité des territoires, des institutions et des opérateurs. Actuellement, de très nombreux projets tombent dans la catégorie G0 des actions aveugles à l'EFH, signifiant qu'une part importante des budgets finance des actions dont on ne peut pas dire, a priori comme a posteriori, si elles contribuent à la réduction des inégalités entre les sexes, y compris les violences faites aux femmes. Ceci dit, il est évident que tous les projets en G0 ne peuvent pas du jour au lendemain être exclus du financement, même si les financeurs sont encouragés à prendre cette orientation dans le futur. L'objectif est double : d'une part, faire progresser les projets G0 vers des projets G1 qui contribuent de manière non négligeable à l'EFH. D'autre part, il ne s'agit pas de faire passer les G1 en G2 mais bien de mettre en place des projets G2 qui soient de véritables leviers pour l'égalité et l'émancipation des femmes, non pas de simples projets "pour les femmes ».

Si vous êtes instructeur/trice, vous avez peut-être trouvé la grille d'évaluation interminable. Vous vous dites que vous avez généralement 20 à 30 minutes (ou moins) pour instruire un dossier qui peut comporter des annexes assez longues en plus du CERFA. Et puis vous avez certainement aussi d'autres dimensions/thématiques à évaluer, peut-être avec une ou plusieurs autres grilles à remplir... Vous estimez que des petites associations (surtout quand elles reposent sur des bénévoles) ne peuvent pas se permettre de renseigner toutes ces informations dans la présentation d'une action à tout petit budget. Vous avez raison. Il n'est pas attendu de l'instruction qu'elle soit aussi précise sur l'EFH que ce qui vous est présenté ici. Nous ne faisons que vous donner des pistes les plus exhaustives possibles, libre ensuite à chacun.e de composer en fonction des moyens et du temps à disposition. Avec la pratique, le temps d'analyse se raccourcira car vous saurez quoi chercher, vous irez à l'essentiel des questionnements. Si vous êtes en charge de l'instruction, votre rôle principal à ce stade sera sans doute d'accompagner les opérateurs pour améliorer leurs projets de G0 à G1.

Le message est le même si vous êtes opératrices/teurs, vous pensez peut-être que vous n'aurez jamais le temps, les moyens ou la compétence pour faire évoluer vos actions dans le sens de ce que ce guide indique, voire que l'égalité n'est pas pertinente. Nous vous proposons une démarche globale de planification et des outils pour prendre en compte l'enjeu de l'EFH. Libre ensuite à vous de les appliquer en fonction de vos moyens, de choisir le niveau de finesse de conception de votre projet. C'est à vous de décider quelles interrogations ou quels outils permettront d'améliorer votre action pour un impact plus durable sur l'EFH. Le seul impératif est de questionner l'impact de vos projets sur l'égalité, même lorsque ce n'est pas un objectif premier de l'action.

POUR CONCLURE

Ensemble, l'important est de développer une approche de l'égalité femmes-hommes plus impactante et durable. Nous devons collectivement dépasser l'idée que parce qu'un projet « mentionne » les femmes/filles, il sera automatiquement catégorisé en G1, ou en G2 s'il s'adresse exclusivement aux femmes. Si l'action participe à la reproduction des stéréotypes, ou qu'elle ne participe en rien à faire bouger les lignes de l'égalité, elle sera cotée en G0 voire en G1, mais certainement pas en G2. L'approche doit rester gérable tout en permettant de ne pas/plus tomber dans les pièges ! Des pièges comme par exemple proposer la non-mixité sans la justifier ou sans anticiper le passage à la mixité à court ou long terme, projeter la mixité à sens unique (l'accès des filles à des univers - culturels, professionnels, sportifs, etc.) traditionnellement masculins sans jamais envisager l'inverse), lutter contre les stéréotypes de genre ou les violences faites aux femmes sans impliquer les garçons/filles, ou encore prévoir une démarche EFH sans former les équipes sur la thématique et sans faire évoluer les outils et procédures en interne, sans toucher à la gouvernance, sans prévoir de véritables mécanismes d'évaluation.

La mise en place des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes est un pas important pour la politique de la ville. Dans les formations que nous menons, nous constatons que le fait d'appliquer le BIE permet de mettre le doigt sur des dimensions qui vont bien au delà de l'égalité femmes-hommes :

- la démarche interroge le diagnostic, l'évaluation, la participation des habitant.es ;
- elle questionne la pertinence, la cohérence, mais aussi l'efficacité des actions, et leur impact.

Alors, ... faites au mieux, impliquez-vous à la hauteur de vos moyens et de vos ambitions, en vous rappelant simplement que considérer l'égalité femmes-hommes dans quel que projet que ce soit, ne peut qu'enrichir la manière dont vos actions impacteront la vie des habitant.es pour lesquels vous oeuvrez.

POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources documentaires numériques

Le dossier de capitalisation de cette formation

Nous joignons à ce guide méthodologique un dossier en ligne dans lequel vous trouverez divers supports :

- des liens vers des ouvrages, articles, synthèse de colloques, etc.
- des liens vers des vidéos pédagogiques
- le présent dossier de formation
- le dossier de formation 2019, dans lequel vous trouverez d'autres éléments de concepts et outils pédagogiques

Pour y accéder, cliquez [ICI](#)

CONTACTS

Villes & Territoires Occitanie

Caroline MOULIN

contact@villesetterritoireslr.fr

04.67.02.07.38

L'Être égale

CLAUDY VOUHÉ

claudy.vouhe@gmail.com

<https://etreegale.org>